



HAL
open science

L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge

Solveig Bourocher

► **To cite this version:**

Solveig Bourocher. L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge: Résumé de la communication. Séminaires d'archéologie de la région Centre. Les grands sites castraux médiévaux de la Loire moyenne., Jun 2009, Tours, France. pp. 235-237. halshs-00835732

HAL Id: halshs-00835732

<https://shs.hal.science/halshs-00835732>

Submitted on 19 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Solveig Bourocher

L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Solveig Bourocher, « L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 48 | 2009, mis en ligne le 25 février 2010, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://racf.revues.org/1355>

Éditeur : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (FÉRACF)
<http://racf.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://racf.revues.org/1355>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Solveig BOUROCHER*

L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge

L'étude d'un château amène à poser des questions plus ou moins complexes : quand (datation des différentes phases) ? Qui (acteurs) ? Comment ? (question double : comment s'est déroulé le chantier ? comment a-t-on habité ?) Pourquoi ? (question double dont un sens concret : pour quel mode de vie ? un sens conceptuel : dans quelles intentions politiques, symboliques a-t-on construit de cette manière ?). Ces questions recouvrent deux notions : la temporalité (quand) et la spatialité (où). Qui, comment et pourquoi, recourent ces deux notions : une personne est ancrée dans un contexte historique et géographique, ses mouvements peuvent être à l'origine de flux artistiques ; le chantier est une gestion dans le temps et dans l'espace avec l'apport et le transport de matériaux ; le résultat construit dans une intention politique ou autre se fait dans un contexte historique mais aussi environnemental. D'une manière générale, on pense que les questions de temporalité trouvent des réponses plus précises dans les textes et à l'inverse que les questions de spatialité ont leurs réponses directement inscrites sur le terrain. Or, la réalité est bien plus complexe et si l'archéologie a su développer de nouvelles techniques permettant des datations assez fiables, les textes peuvent apporter des informations précieuses sur les dispositions générales des châteaux et même parfois de chaque pièce.

Les sources écrites sont diverses mais possèdent un point commun : leur finalité n'est pas l'explication de l'édifice. Elles ont en effet des fonctions administratives, juridiques, comptables, patrimoniales, etc. Les récits de voyage peuvent être descriptifs, mais d'une manière très éloignée de nos exigences archéologiques. Il faut donc toujours considérer l'information que l'on tire d'un document en relation avec l'intentionnalité du texte et/ou de son rédacteur et la réalité du terrain.

Un document est quasiment toujours daté car un acte a comme fonction première de fournir une date. Celle-ci peut être très précise puisqu'elle correspond à une année voire un mois, un jour. Selon les mots de Tiziano Mannoni, il s'agit d'une date "vraie et propre" qui diffère des dates obtenues par l'archéologie du bâti liées aux façons d'opérer de l'homme et dépendantes d'horloges naturelles (dendrochronologie, thermoluminescence)¹. En revanche, si les dates fournies par l'archéologie proviennent directement de

la construction, les dates inscrites dans les textes ont la plupart du temps une relation à l'édifice bien plus vague. En effet, la date d'un acte correspond à l'instant officiel d'écriture mais les travaux qu'il évoque peuvent avoir eu lieu avant ou n'être pas commencés. Et lorsque les dates correspondent de manière certaine à une campagne de construction ou d'entretien, la nature des travaux n'apparaît que rarement, ce qui rend difficile le lien entre date et ouvrage.

Prenons pour exemple les comptes royaux de 1443 à 1483, qui s'intéressent à l'ensemble des travaux réalisés dans les demeures royales, dont le château de Loches : seuls sont mentionnés des réparations, des ouvrages et des fortifications. On sait ainsi que des moyens ont été mobilisés par Charles VII pour des travaux, sans que soit précisé quels étaient les bâtiments concernés, même si l'on relève une fois la mention de donjon en 1446, et quelles étaient les natures de ces travaux. Ceux-ci s'étalant de 1443 à 1459, nous pouvons supposer qu'il s'agissait de plusieurs chantiers mais il est difficile de savoir s'ils se sont bornés à la citadelle ou s'ils concernaient aussi le logis royal. L'étude du bâti de l'ensemble pourrait alors peut-être permettre de trancher grâce à l'établissement d'une chronologie relative des édifices, sans oublier que des campagnes ont pu concerner des bâtiments disparus².

Les divers documents comptables ou actes qui évoquent les édifices mentionnent également des personnes, mais il s'agit le plus fréquemment d'un personnel administratif, responsable des transactions et des surveillances en tant que représentant du roi ou du seigneur. Pour connaître les véritables acteurs du chantier, la source la plus sûre est sans conteste le compte de construction. Les comptes de Macé Darne, maître des œuvres de Louis I^{er} d'Anjou et comte du Maine entre 1367 et 1376 présentent les travaux réalisés au château de Saumur par année³. Ils révèlent l'organisation du chantier c'est-à-dire la commande des matériaux avec différents gabarits de pierre selon leurs destinations (fondation, parement, voûte), la provenance des matériaux, le transport des matériaux charriés par terre et par eau, l'utilisation d'outils et d'engins de levage. Outre le maître d'œuvre et le commanditaire, les noms des différents acteurs y figurent (les maîtres et valets en maçonnerie ou charpenterie, les manœuvres, les fournisseurs, etc.). Derrière ces noms, on trouve parfois une provenance,

1. Mannoni T. - Quels types de rapport entre monument et sources écrites ?, in : *Texte et archéologie monumentale. Approches de l'architecture médiévale*, Actes du colloque d'Avignon 30 nov-2 déc. 2000, Montagnac, 2005, p. 78-81.

2. Pour ma part, je réalise l'étude du bâti des logis royaux dans le cadre de ma thèse sous la direction d'Alain Salamagne, au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours.

3. British Library, add. ms. 21201. *Comptes de Macé Darne, maître des œuvres de Louis I^{er} d'Anjou et comte du Maine entre 1367 et 1376*.

* Enseignant-chercheur à l'Université François-Rabelais de Tours.

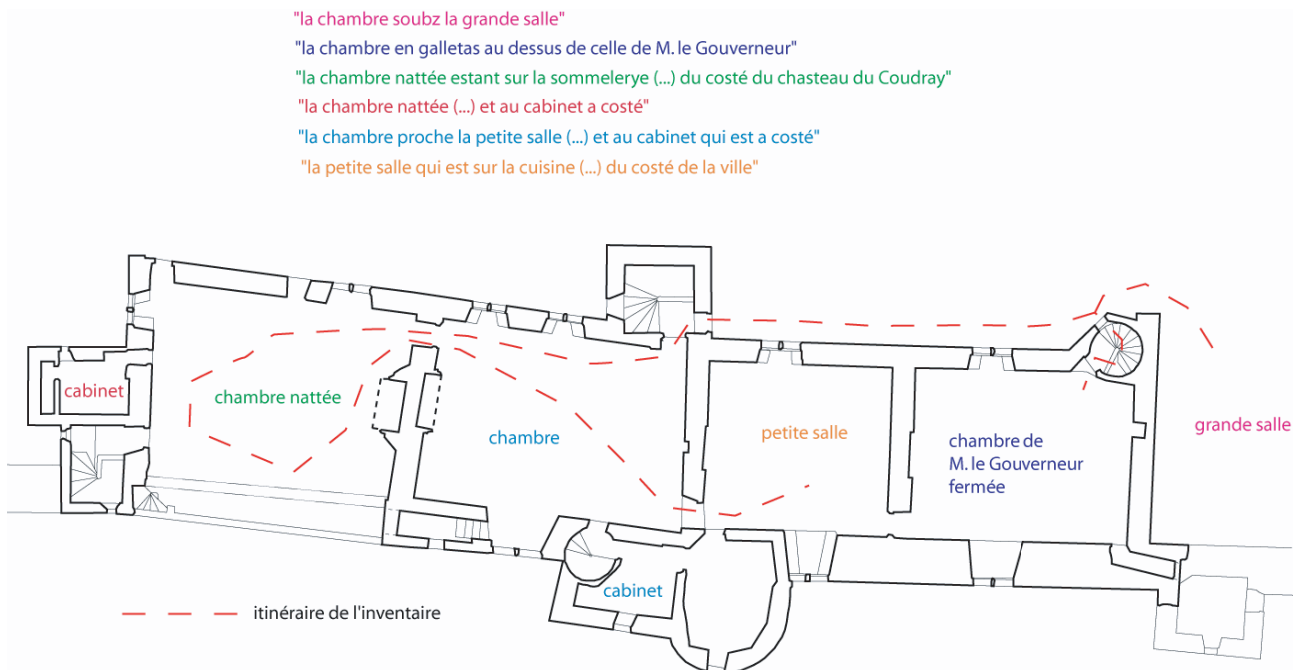


Fig. 1 : Restitution du parcours de visite au premier étage des logis lors de l'inventaire des réparations faites au château dressé par Jacques Boultz en 1633 (ADIL C 655).

toujours un métier, un rôle, mais très rarement des techniques, même si certains détails de construction peuvent être déduits de combinaisons de matériaux.

La localisation des travaux, qui nous intéresserait particulièrement pour comprendre les logis, n'est pas une information prioritaire. Les termes les plus utilisés sont "maison" ou "pavillon", difficilement attribuables aux logis, et même le terme de "château ou chasteau" renvoie plutôt à l'ensemble castral et donc également à la basse-cour. Là encore, un recouplement avec l'archéologie s'impose autant pour relier les travaux aux édifices existants que pour évaluer le savoir-faire, aucun manuel ou traité en tant que tel ne circulant au Moyen Âge.

L'histoire de la construction de logis est donc assez difficile à établir à partir des seuls textes. En revanche, des séjours, des conflits ou des décès peuvent entraîner la nécessité de réaliser des inventaires de biens ou de réparations. L'usage étant de réaliser une visite plutôt que de regrouper les biens, l'inventaire passe en revue chacune des pièces et répertorie ce qui se trouve dans l'une avant de passer à la suivante. La visite commence soit par la pièce la plus proche de l'entrée, soit par la pièce la plus importante. Marie-Thérèse Lorcin ajoute que "l'ordre de visite est à la fois logique et hiérarchique"⁴. Il est alors assez simple de restituer le parcours, en étant toutefois prudent, car les pièces vides et donc sans objet à enregistrer

n'apparaissent pas dans le texte. La nécessité pour le scribe de l'inventaire de comprendre les éléments répertoriés oblige souvent à situer les pièces les unes par rapport aux autres, d'autant plus lorsqu'il s'agit de plusieurs pièces de même type. Un inventaire du château de Chinon de 1633, chargé d'estimer les réparations faites au château, permet ainsi de reconstituer parfaitement le parcours de visite⁵. Mais les pièces et la distribution ne correspondent déjà plus à ce qu'il pouvait y avoir au XV^e s. : le mur pignon ouest des Grands Combles a été ouvert et une chambre est attribuée au gouverneur (Fig. 1). Ce décalage chronologique nuit à la compréhension des logis du Moyen Âge.

D'autres types de sources écrites peuvent alors intervenir : les comptes d'hôtel et les comptes de l'argenterie de Charles VII et de Marie d'Anjou⁶. En effet, ils rassemblent les commandes des objets demandés par le couple royal. Les meubles à mettre dans les appartements de la reine sont partiellement décrits, ce qui permet de proposer une hypothèse de

4. Lorcin M.-T. - Les inventaires de châteaux : réflexions sur une source, in : *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e s.)*, J.-M. Poisson (éd.), Paris, 1992, p. 16.

5. ADIL, C 655, *Inventaire des réparations faites au château*, Jacques Boultz, 1633.

6. ANF, KK 55, *Comptes de l'argenterie de la reine*, 1454-1455 ; KK 52, *Comptes de l'hôtel du roi*, de 1450-1461 par exemple. L'étude des logis royaux du château de Chinon a été menée par Solveig Bourrocher, sous la responsabilité de Bruno Dufaÿ et Bastien Lefebvre (SADIL), dans le cadre d'un master : Bourrocher S. - *Les Logis Royaux du château de Chinon : un exemple d'aménagement résidentiel au XV^e siècle*, mémoire de Master 2 réalisé sous la direction de Salamagne A., 3 vol., CESR-Université de Tours, 2007 ; Dufaÿ B., Lefebvre B., Bourrocher S., *Forteresse de Chinon (37). Château du Milieu : étude des Logis Royaux*, Conseil Général d'Indre-et-Loire Université de Tours, Rapport d'étude du bâti, 2 vol., DRAC, Orléans, 2007.

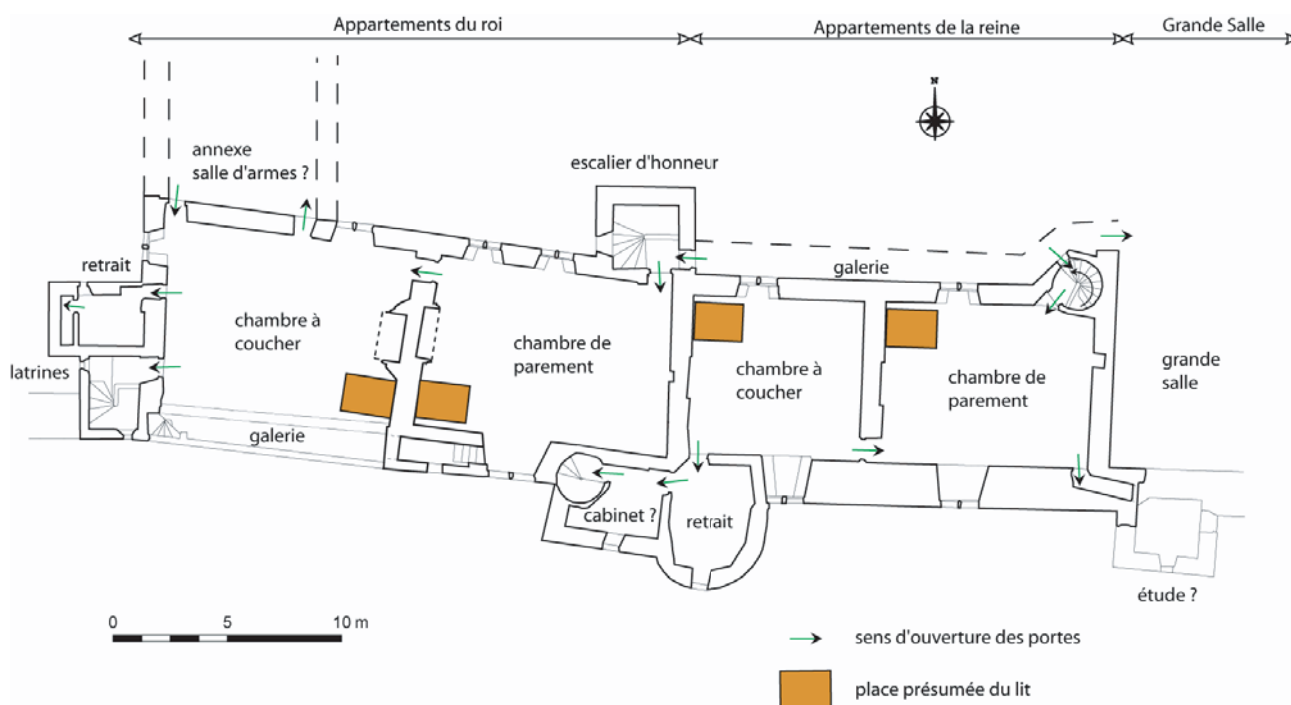


Fig. 2 : Hypothèse de reconstitution des logis du XV^e s. comprenant les sens de circulation et les emplacements des lits par Solveig Bourocher.

reconstitution des logis du XV^e s. : les appartements de Marie d'Anjou sont à l'étage, entre la grande salle et les appartements du roi. La chambre de la reine est située "oudit chasteau regardant du costé de la ville", donc dans le logis sud et "trois chambres sont es gallerie de dessus la chambre de ladite dame et dessus la grant salle du chasteau dudit Chinon" ce qui place la chambre de la reine sous les chambres des combles, au même niveau que la grande salle à l'est des logis (Fig. 2)⁷. On retrouve dans toutes ces chambres les dimensions convenues correspondant à l'emplacement du lit telles qu'on les trouve dans le devis du château de Jarzé et plus tard codifiées dans le Livre d'Architecture de Philibert Delorme : 2,70 m sont disponibles à côté de la cheminée dans un angle aveugle⁸. Les comptes de l'argenterie de la reine évoquent d'autres espaces, qui sont eux-mêmes compris dans la chambre : un retrait, un oratoire et une garde-robe. Des "cloisons d'aiz", non décelables par l'archéologie mais très présentes dans le texte, ont pu alors les séparer.

Les édifices résidentiels servent avant tout à se loger mais la question est de savoir de quelle manière. Le logis qui abrite la personne royale doit être la représentation de la puissance, satisfaire aux protocoles de cour ou au contraire être un refuge pour les plaisirs de la nature. Les chroniques évoquent l'aspect officiel des logis, les fêtes et les événements. Ainsi Jean

Chartier décrit la venue de Jeanne d'Arc à Chinon et son accueil dans la grande salle du château. Charles VII reçoit des visites officielles à Chinon mais il a choisi ce site pour les plaisirs de la chasse dans la forêt alentour : les comptes d'hôtel montrent que ses séjours sont plus fréquents lors de la période estivale et il aime chasser dans la garenne du Véron autour du manoir de Razilly. Par la suite, alors que le roi s'éloigne du château de Chinon, la reine, qui y réside presque en permanence, semble privilégier la plaisance puisqu'elle fait faire des allées pour "s'esbatre" et qu'elle demande à son frère René d'Anjou des volailles à mettre au château de Chinon⁹.

Malgré certaines difficultés d'interprétation ou lacunes que l'on peut rencontrer dans les textes, les sources écrites sont aussi essentielles pour la compréhension d'un château que les sources archéologiques. Les archives n'expliquent pas la structure et la construction des bâtiments mais plutôt l'organisation et la fonction des pièces et même leurs aménagements et leur décor. Tiziano Mannoni écrit alors qu'"aucun document ne raconte l'histoire physique du monument avec l'objectivité et la précision du monument lui-même, aucune architecture ne se décrit elle-même comme les hommes qui l'ont voulue et utilisée le font"¹⁰. Un va-et-vient constant entre archives et terrain est donc primordial.

7. ANF, KK 55, *op. cit.*, 1454-1455, fol. 68v et 70.

8. Châtenet M. et Cussonneau C., "Le devis du château de Jarzé : la place du lit", *Bulletin Monumental*, t. 155-II, 1997, p. 103-126.

9. ANF, KK 55, *op. cit.*, fol. 99v ; P 1334⁷, *Lettres de Marie d'Anjou à René d'Anjou*, fol. 2v.

10. Mannoni T., *op. cit.*, p. 79.